

M. DE MEYER, présenté en vue de...
Route départementale n° 14. — Traversée de Mons-en-Barœul. — Approuvée.

Route nationale n° 14. — Traversée de Mons-en-Barœul. — Approuvée.
Route nationale n° 15. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 16. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 17. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 18. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 19. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 20. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 21. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 22. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 23. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 24. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 25. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 26. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 27. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 28. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 29. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 30. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 31. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 32. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 33. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 34. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 35. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 36. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 37. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 38. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 39. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 40. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 41. — Traversée de Valenciennes.

Route nationale n° 42. — Traversée de Valenciennes.
Route nationale n° 43. — Traversée de Valenciennes.

Le concours international sera envoyé aux...
Le concours international sera envoyé aux...
Le concours international sera envoyé aux...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...
Les membres de la Commission...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...
Un pick-pocket, resté inconnu, et...

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La question du gaz à Tourcoing

La Commission du gaz nous communique l'article dont le texte suit :
Dans un article publié par la Gazette de Tourcoing, du 9 décembre 1877, M. F. D. a affirmé que le compte de la Régie du gaz de Bruxelles, s'était soldé, pour l'exercice de 1876, par un déficit de plus de 500,000 fr. pour les finances communales.

Sans vouloir suivre M. F. D. dans la nouvelle polémique qu'il paraissait disposé à recommencer sur la question du gaz à Tourcoing, nous ne pouvons que constater que le compte de cette ville, au nom du collège des bourgmestres et échevins et de la commission spéciale du gaz réunis, a établi que malgré une diminution très sensible de produits, provenant de causes accidentelles, dues aux difficultés de la mise en train, et spécialement à la nécessité de réparer les conduites existantes, la canalisation défectueuse reprise à l'ancienne compagnie, l'exploitation avait produit une somme de 335,142 fr. 90 c., à laquelle il y avait lieu d'ajouter le montant de la somme que, sans l'exploitation par la ville, cette dernière aurait dû payer particulièrement pour l'éclairage public, évaluée par nous en prenant pour base le chiffre de la consommation à 166,600 fr.

Bien que ces faits, ainsi établis, paraissent indiscutables, M. F. D. persiste, et quoique ce qui est clair n'ait pas besoin d'être longuement présenté, il a pu pousser jusqu'à nous au moins de cinq articles de la Gazette, à soutenir le bien fondé de la proposition.

Pour démontrer l'inutilité de ses efforts à cet égard, il nous suffira de faire remarquer que le compte du receveur communal, sur lequel nous avons basé nos calculs, n'est qu'un compte de recettes et de dépenses, et que par conséquent, M. F. D. en voulant voir les résultats de l'exploitation que dans la balance de ce compte, commet la même erreur, que ferait tout négociant ou industriel, en s'en tenant à sa simple balance de caisse pour apprécier sa situation.

C'est donc avec toute raison que le collège échevinal de Bruxelles, pour faire ressortir les résultats de l'exercice, s, suivant l'exemple fourni par toutes les compagnies et ce que le bon sens indique, distrait des dépenses d'exploitation la somme de 169,428 fr. 25 c. qui s'appliquait à la construction et ajoutés aux produits la somme de 137,500 fr. 05 c. formant la différence en plus des restes en magasin.

Cela est tellement élémentaire que M. F. D. le comprend, sans doute, malgré sa prétention de s'en tenir au simple compte de bilan, ne craint pas d'ajouter que ces opérations ne sont pas sérieuses, mettant ainsi en suspicion la bonne foi du collège échevinal et la sagesse du Conseil communal lui-même.

On comprend que sur un pareil terrain, toute discussion devient impossible.

Si ce n'est, du reste, par tout, car enfin, même après avoir ainsi retranché les 335,142 fr. 90 c. il resterait bien encore la somme représentative des frais de l'éclairage public.

M. F. D., faisant valoir l'excès de la consommation réduit cette somme à 113,000 fr. Soit, mais au moins devrait-il en tenir compte et ne pas commettre cette contradiction de continuer à prétendre dans le même article, que l'exploitation n'a pas produit un centime pour intérêts et amortissement.

Cette contradiction n'est, du reste, pas seule que l'en rencontre dans les pages de M. F. D., car, comment concilier cette observation que la ville de Bruxelles ferait du gaz avec une dépense impossible et ferait peser les frais de son éclairage public sur ses 9000 abonnés, avec ce fait, affirmé par erreur du reste, que l'exploitation aurait occasionné à la caisse municipale une perte de plus de 500,000 francs ?

Au résumé, nous le répétons, il n'est pas possible d'un document authentique, dont M. F. D. cherche en vain à contester la valeur que l'exploitation du gaz à Bruxelles pendant l'année 1876, non-seulement n'a pas produit pour la caisse communale, une perte de plus de 500,000 francs, mais que, au contraire, elle a produit un profit net de plus de 300,000 francs, chiffre qui en tenant compte de l'excès de consommation pour l'éclairage public signalé par M. F. D. et des pertes faites

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Bréguet continuant ses explications théoriques a touché la question des sources d'électricité. Certaines machines fournissent de l'électricité qui est à un niveau très-élevé, mais qui est en quantité très-faible, elle déborde et s'échappe, mais elle forme un courant par intermittences, les étincelles n'ont pas assez de corps, ne sont pas assez lumineuses, ne se succèdent pas avec assez de régularité, ni à des intervalles assez rapprochés pour que ces machines puissent être appliquées à l'éclairage. Ces machines peuvent être comparées à un homme de haute stature, mais de faible constitution, leur travail à celui de cet homme qui pourrait bien élever un poids à une hauteur relativement grande, pourvu que ce poids fût relativement léger.

D'autres machines fournissent un courant électrique incomparablement plus abondant, mais à un niveau relativement moins élevé. Elles peuvent être comparées à un homme de petite taille, mais robuste qui peut élever un poids relativement considérable mais à une faible hauteur. Cependant si un second, si un troisième homme, si un nombre quelconque d'hommes également robustes et petits sont placés par ordre de superposition, le poids relativement considérable soulevé par le premier à une faible hauteur, pourra être soulevé d'une même quantité par le second, puis par le troisième et arriver ainsi bientôt à un niveau très-élevé.

La première espèce de machines a pour type la machine de Holtz, qui n'est guère connue que depuis la dernière exposition (1867). La seconde espèce de machines peut avoir pour type l'élément Bunsen. Quand une cinquantaine d'éléments sont accouplés en série, l'un à la suite de l'autre, ce n'est pas la quantité d'électricité qui augmente, mais bien la tension, ce n'est pas le courant qui devient plus abondant, mais c'est le niveau du courant qui s'élève et conséquemment, ce courant s'échappe avec plus de force dans le circuit.

Les machines magnéto et dynamo-électriques produisent des courants nombreux qui sont assimilables à ceux des éléments d'une pile et peuvent être accouplés comme ces derniers pour produire les effets de la pile. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que si les effets de ces machines ne diffèrent pas de ceux de la pile, ces machines marquent un grand progrès par la facilité du mode de fonctionnement, par l'absence d'émanations incommodes ou délétères et par l'économie qu'elles réalisent relativement à la pile. Un seul mot met en évidence à priori la justesse de cette dernière considéra-

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Boyaval a été conduit processionnellement de la maison de ses parents, rue de Lamoy, à l'église. Deux sociétés musicales, l'Avenir et la Concordia ont prêt leur concours à cette touchante cérémonie.

On sait qu'il est fortement question d'établir dans le Nord des tramways qui relieraient entre elles les plus fortes communes.

Nous trouvons dans une lettre adressée à M. Dutemple, conseiller d'arrondissement à Walincourt, par M. Lambert, ingénieur en chef des tramways, quelques détails d'ensemble intéressants également le département de l'Aisne. Les lignes étudiées au ce moment sont :

- 1° Ligne de Saint-Quentin à Cambrai suivant le canal ;
- 2° Une ligne se détachant de celle de Saint-Quentin à Cambrai, au Catelet et se dirigeant par Villers-Outreaux, Malincourt, Walincourt, Selvigay, Caullery, Ligny, Caudry, Petit-Caudry, Béthencourt, Quiévy, Saint-Hilaire, Saint-Waast, Saint-Aubert, Villers-en-Cauchies, Saulzior, Haspres, Douchy à Denain ;
- 3° Une ligne de Cambrai au Gateau et peut-être à Catillon, empruntant la route nationale et rencontrant la ligne du Catelet à Denain et Béthencourt.

Pour faciliter l'étude du trafic, des questionnaires ont été adressés aux intéressés : le premier, à double feuille, doit être rempli par les maires ; et le second par les industriels.

Ces renseignements sont réclamés d'urgence afin que le Conseil général puisse être saisi du projet durant la session.

« Notre but, dit M. Lambert en terminant sa lettre, n'est pas de faire concurrence à la compagnie du Nord, mais de lui servir d'affluent et de prendre à Denain tous les charbons qui se transportent aujourd'hui par voitures.

Un des deux belligérants a été écroué au dépôt de sûreté, en attendant qu'en compagnie de l'autre yvrogne, il réponde devant le tribunal de simple police du double délit d'ivresse publique et de coups et blessures.

Hier après-midi, un habitant de la rue de la Balance, Camille D... dans un accès de fièvre chaude s'était esquivé

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Isnard, républicain, a été élu dimanche conseiller d'arrondissement dans le canton de Saint-Amand. Sur 1,823 votants, M. Isnard a obtenu 1,685 voix.

Les commandants de corps d'armée viennent de recevoir des instructions pour que, partout, les officiers de réserve et de l'armée territoriale soient convoqués aux réceptions officielles du 1er janvier.

En examen pour l'admission au surnuméraire des douanes aura lieu à Lille le 8 janvier prochain.

Les jeunes gens qui désirent y prendre part sont invités à adresser leur demande à la direction des douanes, rue Marais, 24 bis.

On parle d'un coup de revolver tiré à Wasquehal sur des jeunes imprudents qui faisaient, la nuit, la bacchanale à une porte et que le propriétaire a pris pour des voleurs.

Un d'eux aurait eu le bras traversé par une balle, dit le Memorial.

Le Temps rectifie en ces termes les notes qu'il a publiées sur M. Danican, le nouveau secrétaire général du Nord. Nous avons publié il y a deux jours, une note résumant les états de services de M. Danican Philidor, nommé secrétaire général du Nord. Nous devons rectifier cette note sur un point. M. Danican Philidor, qui était secrétaire général des Vosges au 4 septembre, n'a pas été révoqué par le gouvernement de la Défense nationale. Sur la demande de M. Georges, préfet des Vosges, aujourd'hui sénateur de la gauche, M. Danican Philidor a été maintenu dans ses fonctions. Révoqué par erreur en 1871, il a été immédiatement réintégré dans ses fonctions. Il a été

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Isnard, républicain, a été élu dimanche conseiller d'arrondissement dans le canton de Saint-Amand. Sur 1,823 votants, M. Isnard a obtenu 1,685 voix.

Les commandants de corps d'armée viennent de recevoir des instructions pour que, partout, les officiers de réserve et de l'armée territoriale soient convoqués aux réceptions officielles du 1er janvier.

En examen pour l'admission au surnuméraire des douanes aura lieu à Lille le 8 janvier prochain.

Les jeunes gens qui désirent y prendre part sont invités à adresser leur demande à la direction des douanes, rue Marais, 24 bis.

On parle d'un coup de revolver tiré à Wasquehal sur des jeunes imprudents qui faisaient, la nuit, la bacchanale à une porte et que le propriétaire a pris pour des voleurs.

Un d'eux aurait eu le bras traversé par une balle, dit le Memorial.

Le Temps rectifie en ces termes les notes qu'il a publiées sur M. Danican, le nouveau secrétaire général du Nord. Nous avons publié il y a deux jours, une note résumant les états de services de M. Danican Philidor, nommé secrétaire général du Nord. Nous devons rectifier cette note sur un point. M. Danican Philidor, qui était secrétaire général des Vosges au 4 septembre, n'a pas été révoqué par le gouvernement de la Défense nationale. Sur la demande de M. Georges, préfet des Vosges, aujourd'hui sénateur de la gauche, M. Danican Philidor a été maintenu dans ses fonctions. Révoqué par erreur en 1871, il a été immédiatement réintégré dans ses fonctions. Il a été

M. Danican Philidor, nommé secrétaire général du Nord. Nous devons rectifier cette note sur un point. M. Danican Philidor, qui était secrétaire général des Vosges au 4 septembre, n'a pas été révoqué par le gouvernement de la Défense nationale. Sur la demande de M. Georges, préfet des Vosges, aujourd'hui sénateur de la gauche, M. Danican Philidor a été maintenu dans ses fonctions. Révoqué par erreur en 1871, il a été immédiatement réintégré dans ses fonctions. Il a été

M. Danican Philidor, nommé secrétaire général du Nord. Nous devons rectifier cette note sur un point. M. Danican Philidor, qui était secrétaire général des Vosges au 4 septembre, n'a pas été révoqué par le gouvernement de la Défense nationale. Sur la demande de M. Georges, préfet des Vosges, aujourd'hui sénateur de la gauche, M. Danican Philidor a été maintenu dans ses fonctions. Révoqué par erreur en 1871, il a été immédiatement réintégré dans ses fonctions. Il a été